



Le gouvernement autorise le tirage au sort à l'université

Dans son B.O. du jeudi 27 avril, le ministère de l'Éducation nationale a publié une circulaire

qui autorise le tirage au sort pour l'affectation des étudiants à leur entrée à l'université.

Le Bulletin officiel de l'Éducation nationale du jeudi 27 avril inclut une circulaire qui « définit les règles et les procédures d'admission en première année de licence ou en première année commune aux études de santé, lorsque les candidats sollicitent une pré-inscription via le portail Admission Post-Bac ». S'il est impossible de définir un ordre de priorité entre certains candidats, « il est recouru à un tirage au sort entre ceux-ci » stipule le document. Le tirage au sort concernera en 2017 « principalement les étudiants souhaitant s'inscrire en Staps », il sera « marginal » pour le droit et la psychologie, et absent pour la première année de médecine », s'est renseigné l'AFP. À la rentrée 2016, un tirage au sort avait eu lieu dans 78 mentions (principalement Staps) pour l'ensemble de la France, soit environ 3 500 jeunes, contre 189 mentions en 2015, toujours selon l'AFP. Une mesure « injuste » selon Marine Le Pen « On ne pouvait pas laisser les universités et notre successeur dans l'incertitude. Ça n'aurait pas été responsable », explique-t-on dans l'entourage de Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Néanmoins, si Marine Le Pen est élue Présidente de la République dimanche 7 mai, cette décision risque de ne pas faire long feu. La candidate du Front national juge en effet cette mesure « injuste puisque le tirage au sort ne prend pas en compte les résultats, le parcours scolaire ou le mérite de l'étudiant et il écartera chaque année plusieurs milliers d'étudiants au seul motif que le hasard ne les a pas choisis ». « J'annulerai cette circulaire dès mon élection afin qu'elle ne soit pas la règle pour la prochaine rentrée scolaire. Le système d'orientation sera revu de fond en comble afin de privilégier les résultats scolaires, l'assimilation des savoirs et le mérite », a ajouté la finaliste de l'élection présidentielle. Jimmy Losfeld : « Un vrai déni de démocratie » Jimmy Losfeld, président de la Fage (Fédération des Associations Générales Étudiantes), dénonce sur franceinfo un texte qui « n'a pas été discuté » et sorti « en catimini à la fin du quinquennat ». Pour lui, « il y a un vrai déni de démocratie et un manque de dialogue social ». « Le vrai sujet, c'est comment on permet aux étudiants titulaires du baccalauréat d'accéder à la première année de licence, ajoute-t-il. Le problème, c'est le lien entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. Il faut réformer ce lien, le baccalauréat et le lycée. Du coup, la vraie réforme, c'est la réforme du lycée ».